
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 18 septembre 2013

Résolution: CE13 1514

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal:

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du boulevard de L'Île-Des-Soeurs et du boulevard René-Lévesque ».

Adopté à l'unanimité.

40.004 1131462008
/cb

Josée DUPLESSIS

Présidente du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 20 septembre 2013